

LE FAY ST QUENTIN  
(5 KM DE BRESLES)

# Brocante

ORGANISÉE PAR "LES FETES DU FAY ST QUENTIN"

RESTAURATION  
ET BUVETTE  
SUR PLACE



DIMANCHE  
1ER JUIN  
2025

Tarif : 1,50€ le mètre linéaire  
avec un minimum de  
3m/emplacement.



LE FAY ST QUENTIN  
(5 KM DE BRESLES)

# Brocante

ORGANISÉE PAR "LES FETES DU FAY ST QUENTIN"

RESTAURATION  
ET BUVETTE  
SUR PLACE



DIMANCHE  
1ER JUIN  
2025

Tarif : 1,50€ le mètre linéaire  
avec un minimum de  
3m/emplacement.





LE FAY ST QUENTIN  
(5 KM DE BRÉSLES)

# Brocante

ORGANISÉE PAR "LES FÊTES DU FAY ST QUENTIN"

## Bulletin d'inscription

À DÉPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE  
AVANT LE LUNDI 26 MAI 2025

**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT LA PHOTOCOPIE RECTO VERSO DE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ**

NOM, PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... VILLE : .....

TEL : .....

### **PARTICULIERS :**

- NE VENDRE QUE DES OBJETS PERSONNELS ET USAGERS (ARTICLE L.310-2 DU CODE DU COMMERCE)
- NE PAS AVOIR PARTICIPÉ À DEUX AUTRES MANIFESTATIONS DE MÊME NATURE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE
- AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTÉ LE RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION INDIQUÉ CI-DESSOUS

FAIT À ....., LE .....  
SIGNATURE

TYPE DE PRODUITS À VENDRE : .....

.....  
.....  
.....

NBRE DE MÈTRES : ..... / MONTANT VERSÉ : ..... €

**TARIF : 1.50 € LE MÈTRE LINÉAIRE AVEC UN MINIMUM DE 3 M / EMBLACEMENT.**

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE "LES FÊTES DU FAY ST QUENTIN" OU EN ESPÈCES.  
AUCUNE INSCRIPTION SANS PAIEMENT NE SERA PRISE EN COMPTE.

TOUT EXPOSANT EST RESPONSABLE DES DÉGATS QU'IL POURRAIT ÉVENTUELLEMENT  
OCCASIONNER SUR LE SITE. L'EXPOSANT S'ENGAGE À LAISSER SON EMBLACEMENT PROPRE  
LE SOIR ET À NE LAISSER AUCUN SAC POUCELLE NI DÉBRIS.

RESTAURATION SUR PLACE POSSIBLE.



LE FAY ST QUENTIN  
(5 KM DE BRÉSLES)

# Brocante

ORGANISÉE PAR "LES FÊTES DU FAY ST QUENTIN"

## Bulletin d'inscription

À DÉPOSER DANS LA BOITE AUX LETTRES DE LA MAIRIE  
AVANT LE LUNDI 26 MAI 2025

**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT LA PHOTOCOPIE RECTO VERSO DE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ**

NOM, PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CP : ..... VILLE : .....

TEL : .....

### **PARTICULIERS :**

- NE VENDRE QUE DES OBJETS PERSONNELS ET USAGERS (ARTICLE L.310-2 DU CODE DU COMMERCE)
- NE PAS AVOIR PARTICIPÉ À DEUX AUTRES MANIFESTATIONS DE MÊME NATURE AU COURS DE L'ANNÉE CIVILE
- AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTÉ LE RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION INDIQUÉ CI-DESSOUS

FAIT À ....., LE .....  
SIGNATURE

TYPE DE PRODUITS À VENDRE : .....

.....  
.....  
.....

NBRE DE MÈTRES : ..... / MONTANT VERSÉ : ..... €

**TARIF : 1.50 € LE MÈTRE LINÉAIRE AVEC UN MINIMUM DE 3 M / EMBLACEMENT.**

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE "LES FÊTES DU FAY ST QUENTIN" OU EN ESPÈCES.  
AUCUNE INSCRIPTION SANS PAIEMENT NE SERA PRISE EN COMPTE.

TOUT EXPOSANT EST RESPONSABLE DES DÉGATS QU'IL POURRAIT ÉVENTUELLEMENT  
OCCASIONNER SUR LE SITE. L'EXPOSANT S'ENGAGE À LAISSER SON EMBLACEMENT PROPRE  
LE SOIR ET À NE LAISSER AUCUN SAC POUCELLE NI DÉBRIS.

RESTAURATION SUR PLACE POSSIBLE.